



MA LYON-CORBAS

# PROJECTIONS :

## ABANDON DE L'ETAT

## ABANDON DE L'ADMINISTRATION

18 mars 2024,

Les agents de la maison d'Arrêt de Lyon-Corbas ont su éviter le pire jeudi dernier sur un incident survenu en cours de promenade MAH1 entre plusieurs détenus où l'un d'entre eux n'a pas hésité à brandir un marteau en menaçant de s'en prendre à plusieurs détenus.

**L'intervention rapide des agents ainsi que leur professionnalisme a empêché que la situation ne dégénère.** Le forcené sera sorti de la promenade et placé en prévention au quartier disciplinaire. Une fois l'incident maîtrisé le marteau ainsi qu'un couteau céramique seront récupérés en cours de promenade laissant en suspens une question que tout le monde se pose :

**JUSQU'OU L'ADMINISTRATION LAISSERA T'ELLE LES DETENUS LIBRES DE LEURS MOUVEMENTS ?**

Les projections sont le fléau de notre établissement. Malheureusement les agents de la MALC sont habitués à retrouver des lames céramiques dans notre détention mais un MARTEAU en pleine cour de promenade c'est une première dont ne doit pas être fière notre Administration !

**LE PROBLEME DES PROJECTIONS EST UN VERITABLE CONSTAT D'ABANDON A TOUS NIVEAUX. ABANDON DE L'ETAT, ABANDON DE LA JUSTICE, ABANDON DE L'ADMINISTRATION...**

Les forces de l'ordre ne cherchent même plus à appréhender les projeteurs, la justice n'apportant aucune réponse adéquate du fait que la plupart d'entre eux sont mineurs, l'Administration quant à elle ne donne aucun moyen afin d'endiguer ces livraisons illégales qui mettent chaque jour de plus en plus notre établissement en péril ainsi que ses agents placés en première ligne.

L'UFAP UNSa Justice exige, à l'issue de son séjour au quartier disciplinaire, le transfert du détenu dans les plus brefs délais enfin d'envoyer un signal fort au reste de la population carcérale, il en va de la sécurité de tous.

L'UFAP UNSa Justice réitère sa demande depuis de nombreuses années de doter la MALC de filets antiprojections, ainsi que des systèmes anti-drones afin de faire face aux menaces actuelles.

L'UFAP UNSa Justice demande l'organisation plus soutenue de fouilles sectorielles sur notre établissement qui est l'un des plus exposé vis-à-vis de ce phénomène.

Par le bureau local **UFAP UNSa Justice** NAVARRO Ludovic et CHEKHAD Nadja de la M.A de LYON-CORBAS.

